

Mobilisation sans précédent pour faire aboutir le référendum contre le démantèlement des conditions de travail dans les crèches

Le comité référendaire « Pas de crèches au rabais ! Pas d'économies sur le dos du personnel et des enfants ! » a déposé ce jour les signatures nécessaires à l'aboutissement du référendum contre la modification de la loi sur l'accueil préscolaire, votée au mois de juin par la majorité de droite du Parlement. Avec 10'809 signatures déposées – soit près du double que le nombre minimum à récolter – le personnel, les syndicats, les associations professionnelles, les parents et les partis de gauche donnent un signal très clair : nous nous opposerons systématiquement à toutes les détériorations des conditions de travail et de la qualité de l'accueil dans les crèches.

Mobilisation et solidarité parmi le personnel des crèches

Malgré la période estivale, peu propice à la récolte de signatures, la mobilisation a été très forte. Le personnel des crèches, accompagné par les syndicats, a largement pris conscience des enjeux pour l'ensemble de la profession. Par leur mobilisation, les employé-es du domaine de la petite enfance sont déterminé-es à ne pas laisser les conditions d'accueil se détériorer. Les familles qui fréquentent les crèches, premières concernées par la nécessité de pouvoir disposer d'un accueil de qualité par du personnel qualifié se sont aussi largement mobilisées pour signer et faire signer le référendum.

Un métier difficile, qu'il faut valoriser !

Lors de la conférence de presse, des éducatrice-s de l'enfance ont témoigné de l'augmentation des tâches complexes dans leur cahier des charges et de la pénibilité du travail auprès de jeunes enfants, largement sous-estimée. Le personnel est confronté à un niveau de bruit élevé, à des responsabilités émotionnelles importantes et à une charge de travail physique non négligeable, sans oublier les risques de contamination par des maladies infantiles. Les travailleuse-s de l'enfance doivent jongler entre les tâches administratives, les interactions avec les parents et les exigences éducatives, tout en assurant la sécurité et le bien-être des enfants. Ces compétences professionnelles, assurées par du personnel essentiellement féminin, sont encore insuffisamment valorisées.

En outre, la pénurie de personnel qualifié dans le domaine de la petite enfance est une réalité depuis de nombreuses années à Genève. Il est évident que ce n'est pas en baissant leurs conditions de travail que nous allons encourager la relève et permettre la création de nouvelles places.

Des conditions de travail à préserver

Les syndicats ont lutté pendant des années pour établir des conventions collectives et des statuts municipaux qui protègent les droits des travailleuse-s dans ce secteur. Ces mesures (durée du travail raisonnable, temps de préparation pour un accueil de qualité, grille salariale, etc.) ne sont pas du luxe ; elles sont absolument nécessaires pour garantir des conditions de travail décentes.

Or, certains acteurs, notamment dans le secteur privé, cherchent à saper ces acquis en refusant toute forme de régulation. La modification légale votée par le Grand Conseil est une attaque frontale contre ces protections. En supprimant l'obligation d'appliquer les usages professionnels du domaine, le Parlement ouvre la porte à une détérioration des conditions

de travail et, par conséquent, de la qualité de l'accueil des enfants. Il réintroduit le dumping salarial et social que nous connaissions avant l'édiction des usages, mais ne permettra pas de créer plus de places accessibles financièrement à toutes les familles.

Par ailleurs, c'est la première fois que la majorité de droite ose s'attaquer à un mécanisme de régulation du marché du travail en autorisant quelques entreprises à s'affranchir des règles qui s'appliquent à d'autres. Après les crèches, à qui le tour ? Cette « autorisation de sous-enchère » constituerait un dangereux précédent pour l'ensemble de l'économie, c'est pourquoi il faut impérativement s'y opposer.

Le comité référendaire entend profiter de l'exceptionnelle mobilisation pour mener une campagne solide, avec le personnel des crèches, avec les associations, la gauche et les syndicats, pour transformer cet essai en un NON aux attaques sur les conditions de travail dans les urnes, quand l'objet sera soumis à la population genevoise.

Les organisations qui font campagne contre les crèches au rabais: SIT, SSP, SEV, Cartel intersyndical du personnel de l'Etat, Unia, CGAS, PS, Solidarités, Vert-es, UP, PdT, DAL, Grève féministe, AIPE, FGIPE, ACIPEG, AGEDE

Pour plus d'informations :

- Amanda Ojalvo, conseillère municipale PS, éducatrice de l'enfance, 078 914 90 94
- Cindy Loureiro, éducatrice de l'enfance, 076 679 24 40
- Valérie Buchs, secrétaire syndicale SIT, 079 454 58 40
- Maurice Perrier, coprésident AGEDE, éducateur de l'enfance, 00 33 6 72 65 22 35
- Davide De Filippo, président CGAS, 079 707 14 67